

Salaires dans la fonction publique :

Mobilisons-nous pour nous faire entendre !

COMMUNIQUÉ CGT — MONTREUIL > 14 DÉCEMBRE 2021

la ministre a
refusé toute
revalorisation
du point
d'indice

On ne sait quel terme qualifie le mieux le rendez-vous salarial convoqué par la ministre le 9 décembre: caricature, farce, dédain, ...

Ce qui est certain, en revanche, c'est que le président de la République et le gouvernement ont confirmé le peu de cas qu'ils faisaient des plus de 5 millions d'agent-es qui œuvrent au quotidien dans les trois versants de la Fonction publique.

Ah certes, nos interlocuteurs ne sont pas économes de formules toutes faites et ressassées à l'infini, censées porter aux nues les personnels et leur engagement.

Il faut dire que, à part un peu de salive, cela ne coûte pas cher!

Mais, dès qu'il s'agit de traduire concrètement ces belles paroles, les masques tombent et le véritable visage du pouvoir exécutif apparaît au grand jour!

Alors que le SMIC va de nouveau être revalorisé du minimum légal au 1er janvier 2022, la ministre a refusé toute revalorisation du point d'indice, pourtant réclamée par l'ensemble des organisations syndicales.

Au-delà des arguties éculées et fallacieuses sur le coût d'une augmentation générale, on a même eu droit cette fois-ci à un scoop: il n'existe pas de consensus pour une telle mesure...

Mais, à qui fait donc allusion Amélie de Montchalin: à Joe Biden? Au Vatican? On se perd en conjectures.

Sur le fond, les conséquences de la décision gouvernementale sont catastrophiques et inacceptables.

Quelques chiffres permettent d'illustrer et de souligner les répercussions:

D'après la ministre, le salaire minimum de la Fonction publique sera aligné sur le nouveau SMIC au 1er janvier 2022. **C'est bien le moins puisqu'il s'agit d'une obligation légale!**

Elle a formulé l'hypothèse que c'est à l'**indice majoré 343** que se situera demain la porte d'entrée dans la Fonction publique. Exprimé en espèces sonnantes et trébuchantes, le salaire brut mensuel correspondant sera de 1 607,30 euros.

Mais, comme on ne touche pas, une fois de plus, aux salaires de fin de grades, **un nouveau tassement va inévitablement se produire.**

Pour en prendre toute la (triste) mesure, il faut avoir présent à l'esprit que, pour des centaines de milliers d'agent-es et d'agents de catégorie C, l'amplitude sera ramenée à 22.4 % dans le cas d'une carrière complète sur deux grades. 25 ans au titre de la carrière la plus courte possible pour un gain mensuel brut de 360 € (moins de 290 € nets). On mesure le déroulement de carrière exaltant offert à tous les ayants droit.

Et que dire de la catégorie B dont le niveau de recrutement se situe... à l'indice majoré 343 et aussi à 1 607,30 €... Ubuesque et inadmissible!

Quant à la catégorie A, elle débutera à 13 % au-dessus du SMIC.

Rappelons qu'il y a à peine 20 ans, la catégorie B était recrutée à 14 % au-dessus du SMIC et la catégorie A à 37 %!

.../...

Peu avare de déclarations aussi fracassantes qu'ineptes, la ministre nous a ressorti son analyse : « le système de rémunération de la Fonction publique est à bout de souffle. »

Pour oser un parallèle, c'est un peu comme si on arrêta de mettre en place des bornes de recharge pour véhicules électriques et qu'on en déduise qu'il faut mettre un terme au développement de ces derniers au motif qu'ils ne pourraient plus rouler !

Ce qui est à bout de souffle à la vérité, ce sont toutes ces politiques d'austérité qui font des services publics et de leurs agent·es des **variables d'ajustement économiques**.

La duplicité du gouvernement est complète puisque, au-delà du fond, il est aisé de mesurer son véritable attachement au dialogue social par son refus de répondre aux demandes de l'ensemble des organisations syndicales.

Pour la CGT, il n'est pas question de considérer la page des salaires comme tournée.

L'exigence du dégel de la valeur du point et des augmentations générales est plus que jamais légitime et sa satisfaction urgente.

D'ores et déjà, en recherchant l'unité la plus large, notre organisation construit des perspectives de mobilisation pour les premières semaines de 2022.

Tout en mettant en avant les dimensions spécifiques à la Fonction publique, nous nous inscrivons résolument dans un processus interprofessionnel.

Pour :

- **Le dégel de la valeur du point d'indice.**
- **De fortes et immédiates augmentations générales.**
- **L'égalité entre les femmes et les hommes.**
- **Le rattrapage des pertes intervenues les années antérieures.**
- **La revalorisation des pensions.**

**Construisons les actions nécessaires et
inscrivons le rapport de force dans la durée !**

LA VÉRITABLE RECONNAISSANCE DES AGENT·ES DE LA FONCTION PUBLIQUE PASSE PAR UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DE LEURS SALAIRES

Une tribune de personnalités en soutien à notre démarche a été publiée dans le Monde du 8 décembre 2021. Cet appel peut désormais être signé en ligne :

<https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/la-veritable-reconnaissance-des-agentes-et-des-agents-de-la-fonction-publique-passe-par-une-augmentation-generale-de-leurs-salaires>

Emparons-nous en et signons-le massivement !